

DISTILLERIE DE LA MÉTAIRIE

Dossier de demande
d'autorisation environnementale
pour l'exploitation d'installations
de stockage d'alcools de bouche

à GUIMPS (16)

ERRATUM

Destinataire	Société	Email	Téléphone
Hervé BERLAND Jean-Charles LORANT	SAS DISTILLERIE DE LA MÉTAIRIE	hberland@chateau-montrose.com jclorant@domaine-lametairie.com	(+33) 5 56 59 30 12

Numéro de version	Établie par	Vérfié par	Approuvé par	Date
2	A. RABILLON	C. MUSSET	JC. LORANT	23 mai 2022

1. OBJET DU DOCUMENT

Ce document vise à corriger l'erreur de classement présente page 5 du CERFA de demande d'autorisation environnementale qui a été déposé dans le cadre du projet d'augmentation des capacités de stockage d'alcools du site la DISTILLERIE DE LA MÉTAIRIE à GUIMPS (16).

2. ERREUR CORRIGÉE

A la page 5 du CERFA de demande d'autorisation environnementale, il est indiqué que l'entreprise sera classée à déclaration au titre de la rubrique ICPE 4717-2.b pour des activités « Gaz inflammables liquéfiés ». Or la rubrique ICPE associée aux activités de « Gaz inflammables liquéfiés » est la rubrique 4718. Il convient donc de modifier le classement indiqué page n° 5 du CERFA au titre de la rubrique ICPE 4717-2.b par le classement suivant :

N° Rubrique	Libellé de la rubrique (activité)	Caractéristiques et capacités des installations	Régime (1)
4718-2.b	Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 (y compris GPL et biogaz affiné, lorsqu'il a été traité conformément aux normes applicables en matière de biogaz purifié et affiné, en assurant une qualité équivalente à celle du gaz naturel, y compris pour ce qui est de la teneur en méthane, et qu'il a une teneur maximale de 1 % en oxygène). La quantité totale susceptible d'être présente étant : 2. Pour les autres installations b. Supérieure ou égale à 6 t, mais inférieure à 50 t	Volume de la citerne 69 040 l avec une masse volumique à 0,515 et un taux de remplissage à 85 % soit 30,22 t	DC

(A) Autorisation (E) Enregistrement (DC) Déclaration sous contrôle périodique (D) Déclaration

Tableau 1 : Classement ICPE projeté de la DISTILLERIE DE LA MÉTAIRIE